

Engagements individuels d'Arkema dans act4nature international

Présentation de l'entreprise

Arkema, un des leaders des matériaux de spécialités, a pour ambition de poursuivre une croissance durable et responsable de ses activités et de répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux de la planète. Le Groupe vise notamment à apporter à ses clients des solutions de haute performance, innovantes et durables, portées par les enjeux des grandes tendances mondiales telles que l'urbanisation et l'amélioration du niveau de vie, la préservation des ressources naturelles et la décarbonation, le changement sociétal et les habitudes des consommateurs, la transition vers la mobilité électrique ainsi que les ruptures technologiques et l'IA.

Engagé de longue date dans la réduction de son empreinte environnementale, Arkema agit pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités, augmenter son efficacité énergétique via son programme Arkema Energy, réduire sa consommation d'eau via son programme Optim'O, valoriser d'avantage ses déchets industriels et optimiser sa consommation des ressources.

Convaincu de l'importance et de l'urgence de la prise en compte de la biodiversité, Arkema s'était engagé auprès d'act4nature international en mai 2021 et renouvelé en 2024 ses engagements sur son périmètre mondial. Ces engagements ont été définis sur la base des résultats de l'analyse de matérialité biodiversité qui ont permis d'identifier les enjeux matériels majeurs pour le Groupe, tout au long de la chaîne de valeur.

Analyse de matérialité

En 2023, Arkema a réalisé avec le cabinet BL Evolution, une analyse de matérialité sur la biodiversité. Sur la base de l'identification des impacts et dépendances propres aux activités du Groupe (via l'outil [ENCORE](#)), et au regard des 5 facteurs d'érosion de la biodiversité et des services écosystémiques définis par l'IPBES, l'importance des enjeux biodiversité du Groupe a été évaluée en tenant compte de la maturité de ses processus.

Ainsi, il en ressort que les impacts majeurs pour le Groupe se concentrent sur sa chaîne de valeur amont et concernent la consommation d'eau, la pollution et le changement d'utilisation des sols relatifs à la production des matières premières qu'il achète.

Sur ses opérations industrielles, la consommation d'eau, la pollution et les émissions de gaz à effet de serre sont des enjeux majeurs. Ces enjeux critiques sont bien pris en compte par le Groupe et intégrés dans sa politique environnementale. Ainsi, en 2023, Arkema a publié de nouveaux objectifs ambitieux à horizon 2030 relatifs à la lutte contre le changement climatique, à sa consommation d'eau et à la réduction de ses rejets dans l'eau. Il est à noter que ses nouveaux objectifs climat, alignés sur une trajectoire 1,5°C, ont été approuvés par l'organisme mondial indépendant SBTi et permettent d'ouvrir la voie vers l'ambition d'atteindre le Net-Zero en 2050.

Articulation avec les engagements act4nature précédents

A la lumière de l'analyse de matérialité et dans la continuité de ses engagements précédents, Arkema souhaite :

- améliorer sa compréhension des impacts de ses matières premières afin de définir des actions ciblées sur ses achats les plus impactants ;
- renforcer son engagement et ses objectifs pour l'environnement, le climat et l'utilisation de l'eau sur ses sites de production ;
- compléter sa cartographie par rapport aux zones clés de biodiversité ([Key Biodiversity Areas](#)) et développer des méthodes pour identifier un ou des indicateurs permettant d'évaluer les impacts sur la biodiversité afin de définir les actions permettant de restaurer de la biodiversité, d'en créer ou de réduire l'impact négatif sur la biodiversité ;
- acculturer ses équipes et ses parties prenantes aux enjeux de la biodiversité.

Engagements individuels

Grille d'engagements individuels					
Engagements communs*	Description engagement SMART	Périmètre d'activité	Indicateur	Objectif mesurable	Échéance
1. Limiter la contribution de nos opérations directes aux facteurs de pression Climat et Pollution					
1 2 5 10	1.1 Renforcer nos objectifs Climat et de réduction des émissions dans l'eau et dans l'air.	Global	Réduction de nos émissions de GES, de la DCO et des COV.	Par rapport à l'année de référence 2019 : - GES Scopes 1+2 : - 48,5 % (valeur de référence en 2019 : 3,7 MtCO ₂ e) - GES Scope 3 (cat 1 à 12 et 15) : - 54 % (valeur de référence en 2019 : 152 MtCO ₂ e) Par rapport à l'année de référence 2012 ⁽¹⁾ : - DCO (Demande Chimique en Oxygène) : - 65 % - COV (Composés Organiques Volatiles) : - 65 % L'ensemble de ces indicateurs fait l'objet d'un reporting annuel dans le Document d'Enregistrement Universel d'Arkema (https://www.arkema.com/global/fr/investor-relations/financials/universal-registration-document/).	Fin 2030
1 2 5	1.2 Renforcer nos objectifs de réduction de nos impacts sur la ressource en eau.	Global	Réduction de nos prélèvements en eau.	Par rapport à l'année de référence 2019 : réduction de 25 % des prélèvements en eau (valeur de référence 109 millions de m ³). Cet indicateur fait l'objet d'un reporting annuel dans le Document d'Enregistrement Universel d'Arkema (https://www.arkema.com/global/fr/investor-relations/financials/universal-registration-document/).	Fin 2030
2. Comprendre et agir sur notre contribution aux facteurs de pression affectant notre chaîne de valeur amont					
1 2 3 4 6 9	2.1 Réduire les impacts majeurs de nos matières premières, avec une attention particulière sur les matières premières bio-sourcées en s'appuyant sur les bonnes pratiques du programme Pragati ⁽²⁾ établi depuis 2016 en matière d'achats responsables d'huile de ricin.	Global	Analyse de nos matières premières au regard des impacts et dépendances biodiversité.	Avoir réalisé une cartographie de nos matières premières au regard des impacts et dépendances biodiversité.	Fin 2026
3. Diminuer notre contribution aux facteurs de pression sur notre chaîne de valeur aval					
3 4	3.1 Développer des solutions durables au regard des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.	Global	Augmentation de la part des ventes ImpACT+ ⁽³⁾ .	65 % de ventes ImpACT+ (valeur de référence, en 2018 : 40 %) Cet indicateur fait l'objet d'un reporting annuel dans le Document d'Enregistrement Universel d'Arkema (https://www.arkema.com/global/fr/investor-relations/financials/universal-registration-document/).	Fin 2030
3 4	3.2 Evaluer l'empreinte Biodiversité des produits (PBF) dans l'objectif de réduction de notre impact sur la chaîne de valeur aval.	Produits tests	Examen critique de méthodes telles que ReCiPe en Analyse de Cycle de Vie.	Application de la méthode sur un échantillon de produits. Si l'approche méthodologique est validée, application de la méthode sur une gamme plus large de produits.	Fin 2026 Fin 2028
4. Comprendre et agir sur les impacts directs de nos sites					
3 4	4.1 Cartographier nos sites par rapport aux zones clés de biodiversité et aux zones protégées.	100% des sites	Cartographie complète à 5 km de nos sites de production.	100 % de nos sites de production cartographiés.	Fin 2025
3 4 7	4.2 Evaluer l'empreinte Biodiversité de sites pilotes en intégrant si possible les parties prenantes locales.	Sites tests	Développement d'une méthodologie pour évaluer l'empreinte biodiversité de nos sites.	3 sites tests évalués.	Fin 2025
1 4 5	4.3 Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans nos processus d'investissements industriels dans 100 % des projets de développement dès les premières phases de conception.	Nouveaux sites	Intégration du risque biodiversité dans les phases d'analyse d'implantation de nouveaux sites.	Implantations de nouvelles installations sur des terrains industriels existants et excluant les terrains naturels sensibles et les espèces menacées ou en voie de disparition (Key Biodiversity Areas , IUCN Red List of Threatened Species).	Fin 2025
5. Déploiement de la culture biodiversité					
8 9	5.1 Sensibiliser nos collaborateurs et nos fournisseurs aux enjeux de la biodiversité.	Global	Déploiement de la culture biodiversité, à travers des webinaires, e-ateliers et ateliers dans le cadre du programme interne « Go for the Planet », et à travers l'identification des bonnes pratiques.	Formation des collaborateurs du Groupe et en particulier 100 % des directeurs de site, dans l'année qui suit leur prise de poste.	Fin 2026

*Principe de « comply or explain »

1 Indicateurs intensifs, EFPI (Environmental Footprint Performance Indicator), calcul d'intensité d'émissions rapportées aux volumes de production. Les valeurs de référence au périmètre de 2012 sont de 4150t pour la COV et de 3430 tO₂ pour la DCO.
2 L'initiative Pragati a été fondée en 2016 par Arkema, BASF, Jayant Agro-Organics Ltd et l'ONG Solidaridad. Ce programme, déployé dans l'État du Gujarat en Inde, a pour objectif de mettre en place un cadre pour une production durable de graines de ricin sur l'ensemble des dimensions sociales, environnementales et économiques (www.castorsuccess.org).
3 L'évaluation du portefeuille de solutions Arkema la méthodologie développée par le WBCSD (Portfolio Sustainability Assessment) permet d'identifier les solutions durables (ImpACT+).
Pour en savoir plus :
<https://www.arkema.com/global/fr/social-responsibility/innovation-and-sustainable-solutions/portfolio-sustainability-assessment/>
ou <https://www.wbcds.org/Programs/Circular-Economy/Resources/Portfolio-Sustainability-Assessment-v2.0>